



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFVAC
En mode visio
Jeudi 25 Juin 2020

Présents : 31 dont 30 votants

Eric Asimus, Thierry Azoulay, Anthony Barthelemy, Claude Béata, Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, Jean-Philippe Billet, Eric Bomassi, , Gilles Chaudieu, Christian Collinot, Philippe Coronas, Delphine Delassus, Didier Fontaine, Eric Gaguère, Ludivine Jacquemin-Bietrix, Christophe Lebis, Françoise Lemoine, Xavier Levy, Thierry Louge, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Muriel Marion, Catherine Mège, Arnaud Muller, Claude Muller-Fleurisson, Nathalie Priymienko, Christine Rankowski-Dubreucq, Caroline Rousseau, Jean-François Rousselot, Marc Simon, Bertrand Védrine.

Représentés : 16 dont 15 pouvoirs de vote statutairement recevables

Richard Blostin, Florian Boutoille, Christophe Bulliot, Ludovic Freyburger, Hélène Gallois-Bride, Marc Giry, Laurent Guilbaud, Luc Hazotte, Iban Irubetagoyena, Patrick Lecoindre, Richard Lecomte, Dan Rosenberg, Benoît Simian-Salvay, Jean-Laurent Thibaud, Suzy Valentin, Laurent Venturini.

Absents non représentés : 5

Guillaume Brunon, Martin Dubois, Christian Dumon, Emmanuel Lange, Maurice Roze,

Nombre de votants : 30 présents + 15 pouvoirs = 45 votants.

Invitée : Géraldine Jourdan pour le GEAA

Validation du compte rendu CA du 8 mai 2020 :

Le compte rendu du CA est soumis au vote du Conseil d'administration

Contre : 0 ; Abstention : 0

Le compte rendu du CA du 8 mai 2020 est validé à l'unanimité des votants.

Adaptation des statuts (Didier Fontaine)

Elle est justifiée par deux motifs :

1/ adaptation des statuts aux AFVAC Junior (Titre X) :

Les statuts ne permettaient qu'à un titulaire du diplôme de vétérinaire d'être membre actif, ce qui excluait les AFVAC junior. Il est proposé de créer de nouvelles entités spécifiques au sein de l'AFVAC : les sections AFVAC junior. L'adhésion aux AFVAC junior donne accès à des possibilités différentes de celles de l'adhésion à l'AFVAC. Le fonctionnement des AFVAC junior est développé dans un document dénommé « notes associatives des AFVAC junior » rédigé par Eric Guaguère et Jean Goebel, dont le Bureau souligne l'engagement exemplaire auprès des étudiants. La création des AFVAC junior est étendue aux étudiants scolarisés dans d'autres centres d'enseignements vétérinaires que les 4 Écoles françaises. Le renouvellement des Bureaux de Sections se fait par moitié tous les ans afin de permettre un suivi efficace des dossiers en cours. Le but de la création de ces Sections est de faciliter l'intégration des étudiants dans leur vie professionnelle et dans la formation post universitaire.

2/ mise à jour les statuts, conformément aux nouvelles possibilités actuelles (et contraintes afférentes), dont l'utilisation du mode visioconférences pour les réunions (CE, CA, AG,...) avec procédures de validation du répertoire des présences et description des procédures de vote.

L'adaptation des statuts est soumise au vote du conseil d'administration

Votants : Contre : 0 ; Abstention : 1.

L'adaptation des statuts est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Résultat comptable de l'exercice 2019 (Pierre Maisonneuve)

Le résultat est en hausse de 2% cette année (4.73M€), contre 13% en 2018. Une augmentation de 10% des dépenses est imputable en grande partie au Congrès de Lyon (plus cher que Marseille (cette année, Bordeaux sera encore plus onéreux que Lyon).

Les dépenses du siège ont baissé de 2% (les frais de personnel, en particulier l'absence de Directeur expliquent cette diminution).

Les Éditions sont de nouveau en positif (40729 €).

Les résultats des GE (216505 €) et SR (236321 €) sont relativement stables, mais demandent à être affinés selon l'imputation du Siège, les parts attribuées aux SR et GE lors d'intervention mixte n'étant pas toujours facile à distinguer. En fait, il s'agit de rééquilibrages qui ne changeront rien au résultat global. Les recettes des GE ont augmenté, celle des SR ont diminué ; avec 1% de baisse de chiffre d'affaire, la rentabilité reste voisine de 23%.

Compte tenu du retard de l'Expert comptable, les chiffres n'ont pas été validés par le Commissaire aux comptes. Les données seront envoyées aux SR et GE pour vérification et modification d'affectations si nécessaire, avant intégration des chiffres dans le rapport d'activité. La variabilité des résultats des SR est fonction de la présence ou non d'un Congrès régional important.

Certains membres disent ressentir de plus en plus une frilosité des partenaires, y compris des Centrales d'achat, confirmée par une baisse de sponsoring des « petites réunions », donc du chiffre dégagé par ces réunions. Les partenaires sont plutôt plus exigeants, désirent plus de retour, mais restent très intéressés par l'AFVAC.

Le fait pour les GE d'avoir des partenaires privilégiés qui se renouvellent d'année en année reste extrêmement intéressant. Si une SR co-organise une réunion avec un GE, il est envisageable que les partenaires privilégiés du GE puissent abonder cette réunion régionale (à condition que la charte de partenariat privilégié du GE le prévoit, il faudra donc la modifier).

Le GENAD souhaiterait être plus présent mais regrette que les participants aux réunions proposées ne soient pas toujours au rendez-vous et fait état de certaines difficultés de sponsoring avec des partenaires « *petfooders* ». La concurrence de conférences gratuites proposées par les fabricants d'aliments est aussi une cause de défection de participants.

Plusieurs suggestions sont émises. Proposition de programme mixte GENAD-GERM, car le développement de l'achat des aliments en ligne peut expliquer un certain désintérêt des confrères. La nutrition étant une discipline transversale la possibilité de binômes par appareil (alimentation et maladies rénales, cardiaques, intestinales chroniques) devrait permettre un recrutement plus large. Plus généralement, il convient de focaliser les vétérinaires sur la nutrition plutôt que sur l'alimentation, notamment sous forme de plans modulaires, adaptés à cette demande et permettant d'y répondre en toute indépendance. Ce besoin de formations en nutrition a été clairement exprimé lors du congrès 2019 à Lyon.

En conclusion, le bilan financier est correct mais il reste très dépendant de la réussite des congrès nationaux, et ce sera encore plus vrai en 2020 en fonction du succès de Bordeaux.

L'exercice comptable est soumis au vote du Conseil d'administration

Votants : Contre : 0 Abstention : 0

L'exercice comptable est approuvé à l'unanimité

Éditions (Gilles Chaudieu)

La nouvelle maquette de PratiqueVet, depuis janvier dernier, permet une meilleure identification des rubriques ; il y a maintenant 12 numéros par an, au lieu de 11 plus un spécial. Nous avons de bons retours des auteurs qui apprécient cette nouvelle présentation. Le pôle édition remercie particulièrement

Laurence Cailleton de Zimages pour sa disponibilité quand il faut modifier une mise en pages, jusqu'au dernier moment et sans frais notables : c'est pour nous une sécurité. L'utilisation d'un nouveau papier (à qualité égale mais grammage plus léger) a permis de faire des économies sur le routage. Un appel aux GE sera (re)fait pour publier dans PratiqueVet, même si le nombre d'articles à disposition est correct. Éric Guaguère souligne la disponibilité de jeunes auteurs, notamment des ENV, et remercie les enseignants qui les incitent à publier. Les délais de publication sont de trois à six mois, en particulier imputables aux délais de relecture ; un déficit en lecteurs, au moins en lecteurs qui acceptent de revoir les manuscrits, se fait jour. C'est encore plus vrai pour Revue Vétérinaire Clinique, qui est trimestrielle. Les GE peuvent considérablement aider en sensibilisant et motivant les membres de leurs conseils scientifiques.

Notre nouvelle responsable d'édition chez Elsevier, Mme Sempé, est disponible, attentive et concernée ; nous disposons maintenant de plus de textes et le conseil exécutif a accepté la décision de création d'un prix éditorial AFVAC/Elsevier pour le meilleur article remis ainsi qu'un prix poster (les jurys sont constitués) qui seront remis lors du Congrès. Nous sommes propriétaires de nos anciens titres de la collection Abrégés, mais ne le sommes pas du titre de la collection, d'où la création de Vetindex en collaboration avec les éditions du Point Vétérinaire. Isabelle Goy-Thollot, comme auteure et éditrice scientifique, a consacré beaucoup de temps à l'ouvrage à paraître sur la transfusion sanguine chez les animaux de compagnie (carnivores, NAC, oiseaux et exotiques); elle a même stimulé et parfois suppléé certains coauteurs déficients afin que la parution soit faite pour le congrès de Bordeaux et même avant !. Si des membres des GE ont d'autres propositions de thèmes, qu'ils n'hésitent pas à les soumettre, nous sommes à leur écoute et à leur service.

Congrès annuel de Bordeaux

AFVAC le congrès, jumelé à ASV le congrès et aux Rencontres éleveurs-vétérinaires, est actuellement maintenu en présentiel.

Claire Beaudu-Lange

Il est toutefois nécessaire de proposer une nouvelle forme de congrès qui tienne compte de la sécurité sanitaire des participants, tout en permettant à tous d'assister aux conférences, en assurant une présence dans les stands suffisante pour les partenaires, en respectant la distanciation. Dan Rosenberg a conçu un nouveau parcours de Programme scientifique, dédoublé (double grille), allant de pair avec une fréquentation de l'Exposition commerciale acceptable par les partenaires et compatible avec le respect des obligations sanitaires. Il y aura donc deux flux différents, avec répétition des modules qui seront un peu réduit en temps (1h15 au lieu 1h30), donc extension de la plage de temps de conférences sur la journée (début à 8h00 et fin à 19h30). Cela permettra d'accueillir moins de participants dans la salle, la conférence étant faite deux fois, et ce plus faible nombre de participants aura aussi l'avantage de rendre les échanges plus faciles avec le conférencier. Toutes les salles de programme général et le grand amphithéâtre seront dédoublés. Cela ne sera pas le cas des TD/TP à participation réduite. Le principe du dédoublement et le décalage d'un quart d'heure permettront une meilleure fluidité de fréquentation, sans pics, de l'exposition commerciale. L'absence de temps de pause commun à tous les participants limitera également le risque de trop grande affluence sur l'exposition. Des portiques de comptage à l'entrée de l'exposition commerciale permettront de respecter un nombre raisonnable et acceptable de visiteurs conformément aux règles de précautions sanitaires.

La rémunération des conférenciers sera de 100,00 € pour le texte du proceeding, plus deux fois 150,00 € si la conférence est faite deux fois. Une arrivée la veille sera proposée aux conférenciers de début de matinée.

Christophe Lebis précise qu'une newsletter consacrée au Congrès est prévue Le 26 juin.

Muriel Marion suggère de communiquer via facebook pour faire part de cet excellent travail, Christophe Lebis ne croit pas à l'impact d'une telle communication qui a peu de retour. Une communication papier de type faire-part serait trop onéreuse (10000,00€), Muriel Marion suggère de la faire en virtuel. Ludivine Jacquemin et Claire Beaudu-Lange reviennent sur l'édition de masques avec le logo AFVAC dont le principe est accepté par le CA. Juliette Andréjak précise que 2000 masques logotés reviennent à 4025,00 € HT (18050,00 € HT pour 9000), auxquels il faudrait ajouter le routage si on les envoie au moment des inscriptions, la possibilité d'associer un partenaire et /ou Centrale d'achat pour ce routage restant ouverte.

Aude Igounet

Les dispositions générales sont le port du masque obligatoire, la distribution facile de gel hydro-alcoolique et le respect de la distanciation. Les adaptations spécifiques sont le dédoublement du programme général, la digitalisation du *replay* (qui permet une économie importante), le sas sanitaire extérieur, l'élargissement des allées de circulations. Il conviendra d'être très vigilant sur les dépenses compte tenu du surcoût de Bordeaux.

Une démarche RSE (éco-responsable) est initiée cette année au Congrès avec l'accompagnement de Green Evènements. Ce parcours "*green*" pour congressistes et visiteurs s'inscrit dans la démarche globale du Congrès. Le stand de l'AFVAC se doit d'être un modèle.

L'Agence Mathez est en charge officielle des transports et de l'hébergement au Congrès.

Grands Partenaires de l'AFVAC : Digivet n'a pas reconduit son grand partenariat. Les autres grands partenaires (Boehringer Ingelheim, Hill's, Royal Canin, Virbac) restent fidèles même si ils ont été hésitants compte tenu des risques avant d'être finalement convaincus.

Partenaires de l'AFVAC : moins de problèmes se posent car ils n'ont pas à verser une somme à l'année. Leurs actions sur le Congrès subissent une baisse générale d'environ 20% dans un contexte d'incertitude et de baisse des budgets (seulement 2 *symposia*, 1 RDV, 5 ateliers, 1 « tuto » sont retenus actuellement).

Royal Canin n'aura pas de stand car Mars interdit de participer physiquement à des manifestations

Pour les REV, l'accès des inscrits aux modules d'*E-learning* sera réalisable comme d'habitude à partir de septembre ; deux programmes parallèles restent maintenus (canin et félin)

ASV le congrès : Apform et l'AssAV sont d'accord pour un congrès en présentiel. Hill's ne sera pas grand partenaire cette année. Les ateliers Apform se tiendront au Novotel jouxtant le site du Congrès (à 5mn à pied) car il n'y a pas assez de salles disponibles dans le palais des expositions, qui accueillera les conférences plénières et les TD. L'ingénierie AFVAC (points de validation de parcours avec évaluation) s'appliquera aux conférences ASV. L'accès à l'Exposition commerciale a été repensé, avec possibilité de la visiter dès la veille (Vincent Mahé ajoute qu'il n'est pas certain que les confères enverront leurs ASV la veille au Congrès), le temps de pause déjeuner devrait permettre de se rendre sur l'Exposition.

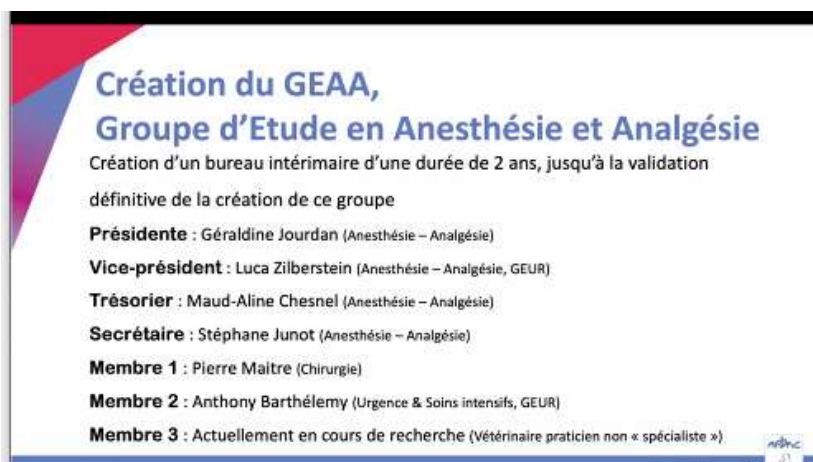
Claire Beaudu-Lange fait remarquer qu'il faut intégrer la fréquentation des ASV dans le parcours de l'Exposition commerciale pour rester dans les normes sanitaires.

Les différents événements organisés pendant le Congrès seront modifiés voire annulés (soirée dans l'exposition commerciale notamment). La Section Aquitaine recherche des événements nouveaux compatibles pour l'animation : orchestres dans l'exposition commerciale, décoration du stand AFVAC dans le style régional, pauses gourmandes typiques de la région... Aude Igounet demande de prendre en compte l'accessibilité des buffets à tous et précise qu'il faut demander aux spécialistes de la restauration quelles sont les adaptations nécessaires à la réalisation en période de défiance sanitaire.

Création du Groupe Anesthésie-Analgésie GEAA (21^{ème} groupe de l'AFVAC) (Claude Muller, Anthony Barthélémy)

Historiquement, anesthésie et analgésie étaient incluses dans le GEUR mais sans être clairement mentionnées, peu de formations étaient dispensées dans ces disciplines malgré une demande croissante des vétérinaires et une demande qualifiée de "sociétale".

Géraldine Jourdan est proposée comme future présidente de ce GE provisoire dont la création est soumise au CA, avec mise en place du plan de formation suivant : deux tours de France en soirées d'une heure et demie (anesthésie en 2021 et analgésie en 2022), poursuite du parcours douleur lors du Congrès annuel. Des formations de type modulaire sont envisagées mais pas encore définies.



Il a été suggéré d'introduire un physiothérapeute dans le Bureau.

La création du GEAA est soumise au vote du Conseil d'administration

Votants : Contre : 0 ; Abstention : 0.

La création du GEAA est décidée à l'unanimité des votants.

Réunion d'harmonisation du 16/06 (Juliette Andréjak, Erik Asimus)

Elle a eu lieu en visio-conférence et a réuni 41 participants, qui ont apprécié cette formule.

101 formations sont planifiées, parmi lesquelles un certain nombre de reports. Il est essentiel de bien communiquer pour les formations restantes en 2020, notamment celles de Septembre-Octobre, avec les partenaires, les structures hôtelières, les conférenciers. Un « référent covid » est nécessaire pour chaque réunion (référent national : Pierre Maisonneuve)

11 réunions sont en suspens pour la fin d'année, la réponse des organisateurs est attendue pour validation éventuelle.

Le catalogue des formations sera reconduit, car c'est le pourvoyeur numéro un en inscriptions, donc notre meilleure vitrine. Il doit être complet et sa mise en place représente un gros travail. Les données définitives doivent parvenir au Siège avant le 31 juillet.

Alors que tout est prévu dans le respect des règles sanitaires, il n'y a actuellement aucune inscription aux Cardiofolies (pour 18 septembre). Christophe Lebis suggère l'envoi d'une newsletter spécifique, dont il faut faire la demande auprès de Frédéric. Il faut de même communiquer sur les formations qui sont maintenues (et éventuellement sur celles qui ont été supprimées) : Christophe Lebis suit le développement du V2 dans ce domaine pour les reports après annulation ainsi que pour les inscriptions.

Claude Muller souligne qu'il faut préciser les modalités d'annulation et d'avoir pour ne pas effrayer ceux qui veulent s'inscrire. Catherine Mège suggère de contacter les participants réguliers par une communication spécifique (téléphone si besoin) en expliquant la nécessité d'accepter de s'inscrire rapidement si on veut que la formation soit maintenue.

Vincent Mahé fait part de soucis d'organisation pour Pyrénévet 20 21, relatifs à la taille des salles, la petitesse de la zone d'exposition, le nombre réduit de conférenciers.

Bertand Vedrine insiste sur l'attention qu'il faut porter aux frais d'hôtellerie liés à une annulation, notamment sur le fait qu'il est important d'essayer de négocier un report si besoin. Cette pression hôtelière et la stagnation des inscriptions ont conduit Thierry Louge à annuler les Carca-pratiques pour éviter une perte des acomptes versés lors de la réservation.

Projet Vet Innov (Practice training Center) de Nancy (P. Bergeaud)

Il existe déjà un partenariat de formation avec l'Ecole de Chirurgie de Nancy. Nguyen Tran, rencontré plusieurs fois depuis 2018, propose maintenant son projet de « *Veterinary Innovative Practice training Center* », avec association possible (souhaitée) de l'AFVAC selon lui.

Deux sociétés seront constituées:

- une SCI (CDC, Région, Métropole) qui réaménage le château existant sur le site pour un budget de 7,5M€ ; nous ne participons pas à cette SCI ;

- une SAS (société d'exploitation) pour le *dry-lab* qui nous impliquerait (sur le principe de « jamais la première fois sur un animal »). Cette société n'aura pas d'activité clinique indépendante.

C'est un projet de grande envergure à visée européenne, dont les buts sont conformes à certains des objectifs de l'AFVAC. Des fabricants de matériels sont impliqués (Fuji, Hitachi, Siemens) et des organismes de recherche européens sont impliqués.

L'AFVAC doit évaluer la faisabilité de l'opération dans la constitution de la SAS à hauteur d'une participation de 25% selon proposition du Dr Tran : l'apport pourra se faire en numéraire, en nature, en industrie ; il sera validé par un commissaire aux apports.

E-Vet (Didier Fontaine)

Une réunion s'est tenue le 24/06 (Didier Fontaine et Claude Beata représentaient l'AFVAC) avec l'AVEF, la SNGTV et un nouvel associé : le SNVEL (représenté par Eric Lejeau, Secrétaire général du SNVEL).

E-vet 2021 (3eme édition) aura lieu. Les deux précédentes éditions ont subi quelques aléas (grève des transports...), ont été un succès d'adhésion mais se sont soldées par un bilan déficitaire. Il faut essayer d'augmenter la participation des vétérinaires praticiens, améliorer les conditions de partenariat pour un meilleur équilibre financier.

Les décisions suivantes ont été arrêtées le 24 juin :

congrès en présentiel (importance des échanges et des contacts) ;

structure « salon » (2019 et 2020 : plénières et ateliers) ;

congrès sur 2 jours à partir 10h le premier jour ;

Ceci devrait mieux fédérer le partenariat qui sera plus visible. Pour assurer une plus forte participation des vétérinaire praticiens, la gratuité pourrait être envisagée pour les vétérinaires adhérents des 4 structures organisatrices. La collaboration d'Annick Valentin-Smith reste acquise.

Les décisions prises le 24/06 restent en attente de validation par les quatre organisations professionnelles.

L'hypothèse d'une gratuité de ce congrès pour les adhérents des quatre organisations soulève quelques interrogations en particulier sur l'implication financière de chaque organisateur qu'il serait peut-être tentant de définir au prorata du nombre des inscriptions (mais le risque que le nombre de participants AFVAC soit important ferait que notre part serait plus importante). L'AFVAC offrirait donc deux congrès à ses adhérents. La formule définitive reste à décider.

Le souhait des organisateurs, à ce stade d'avancée du projet, est que le partage des frais se ferait à parts égales pour la location du lieu, et « le reste » pourrait faire partie du partenariat (captation des prestations, restauration), la forme « salon » pouvant être plébiscitée par les partenaires car elle leur offre beaucoup de contacts.

Aucun des organisateurs ne souhaite ni ne peut se permettre de prendre de risques financiers actuellement. Un budget prévisionnel solide sera évidemment établi avant toute décision.

Prochain Conseil d'Administration : mardi 6 octobre

Il se tiendra en principe en présentiel mais le problème de la taille de la salle en fonction des normes sanitaires en cours à ce moment-là risque de se poser ! L'Assemblée Générale se tiendra le même jour.

Une réunion est prévue avec les AFVAC junior en juillet en particulier pour parler du Congrès.

Remerciements à Claire Beaudu-Lange, Gilles Chaudieu et Christian Collinot pour leurs prises de notes pendant la réunion et leur importante participation à la réalisation de ce compte rendu.